

Checklist : 5 étapes pour choisir les bons avantages salariaux

Épargne salariale, titres-resto, horaires flexibles... Il existe 1001 avantages salariaux (pour voir lesquels, c'est ici). Mais tout comme entre boire et conduire, il faut choisir ! Pour faire le bon choix, voici 5 étapes (+1 bonus) à suivre.

Définissez vos objectifs

Mettre en place des avantages salariaux d'accord, mais pourquoi ? Attractivité, épanouissement au travail, lutte contre l'absentéisme... Les raisons sont nombreuses. La définition de vos objectifs est un vrai travail d'équipe entre les RH, l'employeur et/ou les membres du CSE.

COMMENTAIRES

Sondez vos salariés

D'un employé à l'autre, les désirs peuvent diverger. Pour mieux cerner leurs attentes, rien de tel qu'une (ou plusieurs) enquête interne : évaluation de leur niveau de satisfaction, d'engagement ou de motivation, boîte à idées, entretiens individuels, etc. [Découvrez un modèle de sondage sur les avantages salariaux →](#)

COMMENTAIRES

Suivez les tendances RH

L'interne c'est bien, mais se tourner vers l'extérieur l'est tout autant. Gardez un œil sur les évolutions ou les réflexions des salariés et candidats. Médias, influenceurs, podcasts ou même comptes Instagram : tout est bon dans le cochon. Pour vous aider, rendez-vous sur notre [kit de veille RH ultime](#).

COMMENTAIRES

Établissez votre budget

Vous y voyez (normalement) un peu plus clair. Place à l'étape la plus sexy (non) de cette liste : les pépées. Quel budget allouer aux avantages ? Prenez le temps d'observer vos dépenses, de définir un budget prévisionnel et de comparer les coûts des différentes solutions.

COMMENTAIRES

Validez les avantages avec les autres parties prenantes

Vous y êtes presque ! L'employeur ou le CSE (selon l'effectif de votre entreprise) doit décider des avantages à adopter. L'idée étant de réunir le meilleur des mondes. À garder en tête : les avantages salariaux sont un investissement rentable sur le long terme, et sont un puissant levier pour fidéliser les salariés. En moyenne, le coût de non-rétention d'un nouveau collaborateur est estimé entre 30 000€ et 150 000€ (!)

COMMENTAIRES



Et la der des der : trouvez la solution adaptée.

Si vous envisagez d'adopter un avantage qui commence par "titres" et finit par "resto" ou "cadeaux", ou encore "solution CSE". Nous sommes là ☺

- Titres-resto
- Titres cadeaux
- Plateforme CSE
- Voyages d'affaires

Nous, c'est Swile, la 1ère super app dédiée à l'expérience employé qui rassemble les avantages salariés phares au même endroit.

JE VEUX EN SAVOIR PLUS